

	<b>FICHE TECHNIQUE</b>	
<b>ANTI-ALGUES MULTIACTIONS ECOGENE SPA 1 L</b>		<b>Réf : 198804</b>
<p><b>ANTI-ALGUES / CLARIFIANT / ANTI-CALCAIRE LIQUIDE – DETRUIT ET EMPÊCHE LA FORMATION DES ALGUES. PREVENTIF ET CURATIF.</b>  <b>COMPATIBLE AVEC TOUS TYPES DE TRAITEMENTS : CHLORE, BROME, OXYGENE ACTIF.</b>  <b>TOUS TYPES DE FILTRES – BAINNADE 1 HEURES APRES TRAITEMENT.</b></p>		

- Permet de détruire les algues pouvant être présentes dans l'eau du spa.
- Action préventive et curative. Triple action : anti-algues / clarifiant / anti-calcaire.
- Convient pour tous les types de filtration.
- Compatible avec tous types de traitements, chlore, brome, oxygène actif.

### Composition

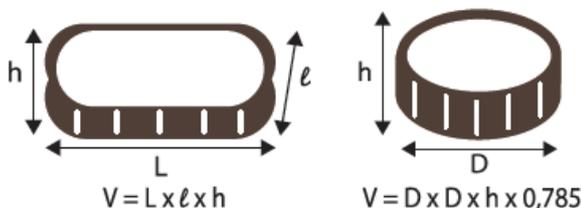
Chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé (n°CAS 25988-97-0) 60 g/kg  
Biocide TP2 – Algicide préventif ou curatif pour les piscines privées. Liquide prêt à l'emploi.

### Propriétés et caractéristiques

Aspect du produit : liquide limpide bleu. Légère odeur aminique..  
pH (20°C) : 0,5 – 1,5

### Mode d'emploi

- Calculer le volume [V] du bassin [m<sup>3</sup>] :

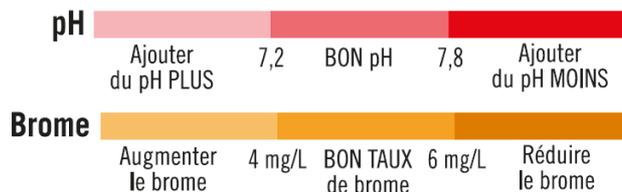


Comment calculer le volume (V) du spa (m<sup>3</sup>) :

V = Volume du spa  
L = Longueur du spa  
l = largeur du spa  
h = hauteur d'eau dans le spa  
D = Diamètre du spa

- Mesurer le pH à l'aide de l'Analyseur pH ECOGENE et l'ajuster si besoin entre 7,2 et 7,8.

- Un bon pH garantit l'efficacité des produits de désinfection.
- Le pH et le taux de brome doivent être contrôlés une à deux fois semaine.



	<h2>FICHE TECHNIQUE</h2>	
<b>ANTI-ALGUES MULTIACTIONS ECOGENE SPA 1 L</b>		<b>Réf : 198804</b>

**1 bouchon = 1 dose = 20 ml**

**Traitement préventif :** verser la dose indiquée directement dans le bassin.

• **Démarrage :** 1 dose / m<sup>3</sup> d'eau\*

• **Entretien (action préventive) :** ½ dose / m<sup>3</sup> d'eau une fois par semaine\*

Une fois le produit réparti dans l'eau, attendre environ 1 h avec la filtration en marche pour qu'il agisse.

**Traitement choc (eaux verdissantes) :** verser directement dans l'eau 1 à 2 doses / m<sup>3</sup> d'eau (selon la concentration en algues)\*.

Attendre 24 h minimum avec la filtration en marche pour assurer la destruction des algues et pouvoir se baigner (durée variable selon la concentration en algues).

Nettoyer régulièrement le filtre afin d'éviter le colmatage. Enlever les dépôts d'algues mortes au fond du bassin à l'aide d'un balai aspirateur pour spas.

Changer l'eau de votre spa tous les 2 à 3 mois (variable selon le temps d'utilisation et le nombre de baigneurs) permet de garantir une meilleure efficacité des produits. Bâcher les spas entre chaque baignade.

**CONSEILS FILTRATION :** en période d'utilisation, il est recommandé de filtrer votre spa 8 h par jour (durée variable selon le taux de fréquentation).

*\* Ces doses et ces délais sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de différents paramètres.*

### Conditionnement

Flacon plastique + Bouchon sécurité enfant.

**VOLUME NET : 1 L**

### Consignes de sécurité

Se référer à la fiche de données de sécurité du produit.

*La marque ECOGENE est une marque qui existe depuis 1990 et propose des produits pour l'habitat, le terme ECO signifiant maison en grec ancien.*



Fabriqué en France par , AB7 INDUSTRIES  
 Chemin des Monges - BP 9  
 31450 Deyme  
 Tel : 05 62 71 78 88  
 Fax : 05 61 81 54 90  
 www.ab7-industries.fr  
 info@ab7-industries.fr